

« Réforme des diplômes sociaux et sites qualifiants... Quels partenariats entre les centres de formation et les terrains professionnels ? »

Compte-rendu de la journée régionale du 26 Mars 2009 à Toulouse



Sous le titre « Réforme des diplômes sociaux et sites qualifiants... Quels partenariats entre les centres de formation et les terrains professionnels ? » les 7 centres de formation en travail social adhérents à AFORTS (l'ERASS des Hôpitaux de Toulouse, l'IRFSS Croix Rouge Française, l'Institut Limayrac, le CRFMS Erasme, l'ISS ARSEAA et l'IFRASS) ont invité l'ensemble des établissements et services du secteur médico-social, social de la région à une rencontre le 26 Mars à l'IFRASS. Cette journée, dans le contexte de l'application de la loi de modernisation sociale de 2002 et celle de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ayant amené les réformes des Diplômes d'Etat de travail social et un partage des compétences entre l'Etat et la Région sur ces formations, avait pour objectif de renforcer les partenariats entre les centres de formation et les terrains professionnels. En effet, les modifications apportées s'appuient d'une part sur un changement de paradigme concernant l'acquisition et l'évaluation des compétences et d'autre part fixent les nouvelles règles du jeu pour l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi et la formation. Il va sans dire que la qualité des partenariats entre les différents acteurs, au regard des besoins sociaux et médico-sociaux sur l'ensemble des territoires, est un enjeu fort et incontournable de l'avenir même de nos métiers et de leurs évolutions.

Cette journée de travail et de débats
était construite en 3 temps :

1. Une présentation de la réforme des diplômes sociaux, passant d'une logique de formation/qualification à une logique de compétence/emploi avec Didier Léonard, chargé de mission DGAS et la déclinaison en région avec Pierre Papon, conseiller technique et pédagogique à la DRASS Midi Pyrénées ;

2. Deux communications en termes d'éclairages conceptuels avec Patrick Viollet, Directeur des Soins, conseiller en pédagogie et formation - Direction de la formation des Hôpitaux de Toulouse : « Mettre l'alternance au service de la compétence » et Germain Rouzaud, formateur du CRFMS Erasme : « Nouvelles donnes dans les formations de secteur éducatif... nouveaux enjeux du tutorat et de l'alternance » ;

3. Une table ronde et un débat pour répondre à la question : « en quoi la réforme des formations sociales aménage des rapports différents entre les acteurs ? ». Après l'allocution de Monique Iborra, Vice-présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées et 4 illustrations réalisées par les centres de formation, élus et techniciens représentant des employeurs publics et privés, UNIFAF et AFORTS ont échangé avec les participants de la journée.

100 participants à la journée... trop peu compte tenu des enjeux à relever...

Professionnels de structures sociales ou médico-sociales (cadres, tuteurs de stage, etc...), de collectivités locales ou d'associations, formateurs des différents centres de formation, étudiants, représentants institutionnels, l'ensemble des départements de notre région était représenté mais beaucoup de nos partenaires de terrain n'ont pas répondu présent à notre invitation. Est-ce le signe d'un défaut de notre communication ou l'expression de difficultés plus complexes ? Dans le cadre des missions à assurer pour garantir une intervention de qualité auprès des usagers, les préoccupations des responsables et des équipes des services et des établissements sont nombreuses et toutes prioritaires. Des évaluations à la démarche qualité, entre maintien des budgets et mise en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), entre animation des équipes et Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), le travail collaboratif que nous avons à faire évoluer dans le cadre de la formation des futurs professionnels, bien que présent au quotidien par l'accueil en stages des étudiants doit développer d'autres dynamiques. Ce sont autant de défis à relever pour, ensemble :

- améliorer nos formations fondées sur l'alternance centres de formation-sites qualifiants,
- agir en veille et analyser les problématiques sociales et de santé d'aujourd'hui (le vieillissement de la population, la précarité, la souffrance psychosociale, l'emploi des personnes atteintes d'un handicap...) pour favoriser les initiatives,
- développer la formation « tout au long de la vie » afin de participer à l'adaptation aux emplois.

La concomitance des travaux de commissions conduits par les services du Conseil Régional dans le cadre de son Programme Régional Des Formations fixant des objectifs sur notre territoire et la réforme des diplômes sociaux appuyés sur des référentiels métiers et un apprentissage par compétences nous incitent à partager nos actions de réflexion et de formation et à poursuivre nos rencontres.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette journée.

Pierre Lalart, IFRASS

Les communications de la journée :

Un dossier a été remis à chaque participant, le contenu de ce dossier ainsi que deux « power point » supports de communications, à la demande de tous sont disponibles en téléchargement à partir du lien sur les sites des centres de formation :



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

<http://ifrass.net.free.fr/archives/journ%e9e%2026%20mars%202009/>

Résultats du questionnaire envoyé avec les invitations à la journée du 26 Mars

celui-ci permettait d'appréhender la réalité des établissements, services et collectivités publiques au regard de la formation, de l'accueil de stagiaires, de l'apprentissage, de la VAE, de la GPEC, et de proposer des pistes d'amélioration sur leurs relations avec les centres de formation.

Philippe Heim Directeur Adjoint à l'Institut St Simon ARSEAA communique les principaux résultats : les 34 questionnaires traités ne permettent pas d'extrapoler des données statistiques mais éclairent toutefois un certain nombre de points liés à la dimension « apprenante » des organisations qui les ont renseignés. En effet il apparaît assez clairement que pour ces établissements, l'accueil de stagiaires fait partie intégrante de la fonction de l'établissement ou du service, précisant que le stagiaire est également une personne ressource pour la dynamique des équipes. Parallèlement le coût lié à l'obligation de gratification est réhibitoire pour plus d'un tiers des réponses.

Un établissement ou service sur deux déclare être relativement au fait des réformes en cours et plus d'un sur trois souhaite des rencontres plus régulières avec les centres de formation. Deux sur trois déclarent également avoir du personnel formé au tutorat.

Les questions concernant la GPEC sont celles qui ont obtenu le plus de non réponse.

A ce stade de l'étude, qui au vu de l'intérêt suscité est amenée à être poursuivie dans le cadre des rencontres territoriales, on peut déjà affirmer que la formation des professionnels est, sur le fond, une réelle préoccupation pour les employeurs tant au niveau des organismes gestionnaires, publics ou privés que des établissements et des services.

Vous trouverez 3 fichiers :

1. Les fiches contenues dans le dossier du participant :
 - La déclinaison de la réforme des diplômes sociaux en région de Pierre Papon ;
 - « Mettre l'alternance au service de la compétence » de Patrick Viollet ;
 - « Nouvelles données dans les formations du secteur éducatif... nouveaux enjeux du tutorat et de l'alternance » de Germain Rouzard (Formateur CRFMS Erasme) ;
 - « Alternance et co-construction des compétences » de Sophie Leboucher Directrice de l'Ecole Régionale d'Assistant de Service Social (ERASS) Hôpitaux de Toulouse ;
 - « En quoi la réforme des formations sociales aménage des rapports différents entre les acteurs ? » de Marie France Chatainier, Responsable des filières de Formation à l'Institut Limayrac ;
 - « La co-construction du rôle de tuteur » de Thierry Guthapfel, Coordonnateur de la Plateforme Régionale des Formations Tutorales ;
 - Le questionnaire proposé aux terrains professionnels ;
 - Les tableaux « analyse des données recueillies sur les 34 questionnaires complétés par les établissements, services et collectivités publiques ».
2. Le power point support de la communication de Patrick Viollet : « Mettre l'alternance au service de la compétence ».
3. Le power point support de la présentation de la réforme des diplômes sociaux de Didier Léonard.

Le message de Monique Iborra

Vice-Présidente du Conseil Régional
Midi-Pyrénées

Dans le contexte actuel difficile nous sommes à vos côtés et nous travaillons ensemble, services du Conseil Régional et acteurs de la formation.

Nous avons pris cette compétence et avons ouvert de larges concertations qui nous ont permis de mieux connaître vos professions aux responsabilités importantes.

Les formations sociales et éducatives ne peuvent rester en marge et c'est pourquoi nous les avons intégrées dans le Programme Régional Des Formations (PRDF).

Nous ne voulons pas être que des financeurs, en tant qu'élus nous sommes bien sûr attentifs aux contenus des formations, aux interventions au niveau des citoyens.

Les diagnostics mis en place doivent permettre une adéquation de la formation aux besoins des populations et être présente sur l'ensemble de notre grand territoire régional.

Les réflexions des personnes présentes à la table ronde animée par Denis Turrel

Directeur de la Ferme Thérapeutique et du Foyer d'hébergement AJH :

« En quoi la réforme des formations sociales aménage des rapports différents entre les acteurs ? »

Nadia Benoit, Chef de service des formations sanitaires et sociales Conseil Régional : nous assurons désormais le pilotage des formations et avons tissé des partenariats très forts pour aller dans le même sens. Dans le cadre du schéma, des instances ont été créées :

- un comité des financeurs afin d'harmoniser les coûts de formation et de gommer les disparités,

- un comité de parole des étudiants qui a permis que s'expriment de manière forte les inquiétudes par rapport aux difficultés rencontrées depuis la mise en place des gratifications des stages et son impact dans leurs choix de parcours de formation,

- un comité de parole des employeurs dont le premier aura lieu le 29 Mai 09.

Nous poursuivons le travail avec les services de l'Etat pour définir clairement les responsabilités de chacun. Nous mesurons par ailleurs les besoins supplémentaires générés par la mise en place de la réforme des formations sociales et l'écart entre la compensation financière de l'Etat et la réalité actuelle...

Jean François Vié, Secrétaire Régional d'UNIFED : nous sommes passés d'un fonctionnement où l'Etat avait la responsabilité des formations et les employeurs celle de la gestion des services à un système où nous devons intégrer la question de l'adaptation à l'emploi sur les territoires et nous n'étions pas prêts. « L'employeur » dans notre secteur, association et direction générale, doit conduire une politique où la GPEC, l'approche emploi-formation, prennent toute leur importance...

Françoise Delpech, Responsable du service social Conseil Général de Tarn et Garonne : sensible à la question du territoire nous avons réformé le projet de notre service social en :

- recentrant les professionnels sur leur « cœur de métier »,

- intégrant l'accueil des stagiaires ASS,

- et en développant le partenariat de la formation en alternance avec ERASS (recherches actions, travail collectif)...

Anne Marie Roquelaure, Conseillère Technique en travail social Conseil Général du Tarn : notre 2^{ème} projet de service est basé sur les bassins économiques. Nous avons une volonté politique d'accueil des stagiaires (ASS, ES, CESF) et répondons à la forte demande des professionnels pour la formation de formateur terrain...

Hélène Desmetres, Vice-Présidente de l'UDCCAS 31 : l'Union Nationale des CCAS vient de présenter son « livre blanc de l'action sociale territoriale » (disponible en télé chargement sur www.unccas.org)

Nous avons des relations constructives avec les Conseils Généraux dans le cadre des actions de solidarités sociales, nous effectuons un travail de proximité dans la vie quotidienne des citoyens.

Nos réponses sont microsociales et individualisées, nous avons besoin de réactivité et de souplesse et sommes souvent confrontés à la rigidité des dispositifs légaux.

Il nous faut « penser global, agir local »...

Montserrat Muniente, Secrétaire Générale d'UNIFAF Midi Pyrénées : 4^{ème} Organisme Paritaire Collecteur Agréé de France, nous sommes confrontés à des besoins importants de qualification. Sur 15 millions d'euros, la moitié de la somme est versée pour de la qualification (CIF, professionnalisation, Dispositif de Soutien de Branche dans le cadre de la VAE...)

Un accord a été signé entre AFORTS et UNIFAF pour l'amélioration des qualifications dans notre secteur...

Olivier Cany, Directeur d'AFORTS : la décentralisation est une chance par rapport aux besoins et à l'emploi sur les territoires. Le concept de formation tout au long de la vie n'a pas encore pris tout son sens et la réforme des formations est encore à construire. Il nous faudra à la fois inventer des réponses, des parcours de formation individualisés, souples et adaptables pour accompagner l'emploi marqué par l'instabilité, les ruptures et répondre aux changements des commandes publiques. Les différents acteurs devront donc construire des nouveaux modes de coopération...

La gratification des stages...

L'analyse du délégué régional AFORTS

Cette question a été abordée avec les participants. Les étudiants présents ont exprimé les difficultés que cette mise en application provoque. Malgré l'implication de la DRASS, qui anime un comité de suivi, l'offre de stage s'est considérablement réduite, conduisant à des positionnements en stages sans cohérence avec les projets de formation ou plus grave, sans contact direct avec les publics. D'autre part, c'est finalement très peu de stagiaires qui perçoivent une gratification. Finalement, celle-ci ne répond pas, sur le fond, aux traitements des situations de précarités que vivent les étudiants. Elle s'ajoute à la question du statut des stagiaires en travail social qui est d'une manière générale mal traitée dans notre pays, ne serait-ce qu'en ne reconnaissant pas un véritable statut d'étudiant et une reconnaissance au niveau L.

Dans une période où les besoins en professionnels sont forts, ce dispositif, sans les moyens financiers nécessaires, remet en question l'alternance dont on connaît le rôle fondamental joué pour l'acquisition des compétences et la transmission de la culture professionnelle des travailleurs sociaux. Il a pour conséquence de déstabiliser en profondeur le réseau des terrains de stage, pour lesquels paradoxalement les textes concernant la formation en travail social viennent renforcer l'importance au travers des « sites qualifiants ». La modification en cours de la loi qui va imposer la gratification dès deux mois de stage va sûrement aggraver les difficultés actuelles.

Le communiqué de la DRASS :

Compte tenu des problèmes rencontrés pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant la gratification des stages longs des étudiants en travail social (assistants de service social, éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants), un comité de suivi a été mis en place par la DRASS de Midi-Pyrénées en 2008 et les services concernés ont été mobilisés pour l'ouverture d'un maximum de terrains de stages.

La prise en charge Etat et Assurance Maladie en Midi Pyrénées s'est élevée en 2008 à 135 354 €. Le comité de suivi se réunit à nouveau régulièrement depuis janvier 2009. Une enveloppe de 100 000 € a été réservée sur les crédits Etat et, concernant les établissements hospitaliers et médico-sociaux, des consignes ont été données pour que la gratification des stages soit prise en charge par les tarificateurs dans les budgets de ces structures.

AFORTS... qu'est-ce que c'est ?

L'Association Française des Organismes de Formation et de Recherche en Travail Social réunit à ce jour 138 établissements de formations qui préparent aux métiers du travail social et de l'animation. Elle soutient l'action des établissements dans le cadre de leur mission de service public. Elle mène une réflexion globale sur la place et les évolutions du travail social dans l'intervention sociale. Elle participe, auprès de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS), aux travaux de la Commission Professionnelle Consultative du travail social et de l'intervention sociale, qui œuvre à l'évolution et au renforcement des certifications professionnelles du travail social. Elle diffuse également des études relatives aux transformations des métiers et des formations. L'AFORTS est représentée dans les régions par 22 délégués régionaux. Elle regroupe 15 commissions métiers/certifications qui assurent une veille sur les formations et les métiers ainsi qu'une réflexion pédagogique et technique sur les dispositifs de formations. Elle produit et diffuse la revue FORUM qui valorise les travaux de recherche et d'études, toutes disciplines confondues, issus des étudiants et professionnels du travail social, de toute nationalité.

Depuis 2009, elle est membre fondateur de l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche de l'Intervention Sociale (UNAFORIS)

Robert Bergougnan
Délégué Régional
Directeur CRFMS Erasme

Coordonnées des centres de formation :

■ CRFMS Erasme

Complexe scientifique de Rangueil
23, avenue Edouard Belin
BP 44013 - 31028 Toulouse Cedex
www.erasme.fr

■ CRFPFD

Complexe scientifique de Rangueil
23, avenue Edouard Belin
BP 44013 31028 Toulouse Cedex
crfpfd.free.fr

■ ERASS

Zone Actipolis
24, impasse de la Flambère
31300 Toulouse
www.chu-toulouse.fr
/-ecole-assistants-service-social-

■ IFRASS

2bis, rue Emile Pelletier
BP 44777 31047 Toulouse Cedex 1
www.ifrass.net

■ Institut Limayrac

50, rue de Limayrac
BP 45204 31079 Toulouse Cedex 5
www.limayrac.fr

■ Institut Saint-Simon - ARSEAA

Avenue du Général de Croutte
31100 Toulouse
www.irfces.com

■ IRFSS - EASS - CRF

71, chemin des Capelles
31300 Toulouse
www.irfss.croix-rouge.fr

Des actions à prolonger... par un temps de rencontre centres de formation - terrains professionnels dans chaque département de la région

D'ici à la fin de l'année civile, des rencontres auront lieu dans chaque département de la région afin de :

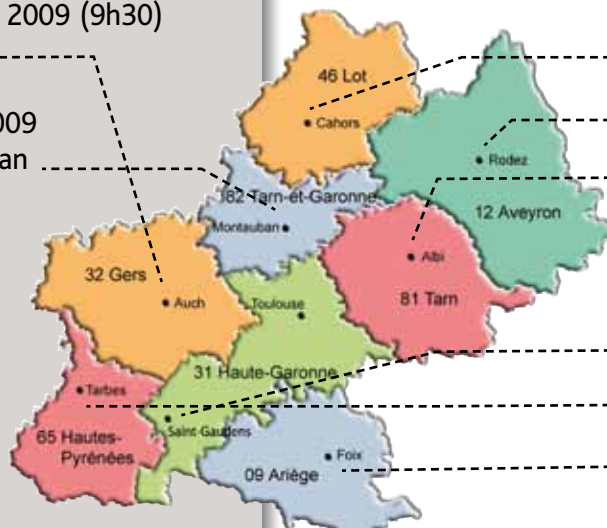
- présenter les réformes des Diplômes d'Etat du travail social et nos actions de co-formation,
- connaître les besoins et attentes des établissements et services accueillant des stagiaires,
- prendre le temps d'un échange constructif avec les représentants des terrains professionnels afin de développer la mise en place d'un partenariat « qualifiant ».

A noter sur les agendas

Ces rencontres auront lieu :

Le 20 Novembre 2009 (9h30)

à Auch
Le 15 Octobre 2009
(14h) à Montauban



Le 26 Novembre 2009 (14h) à Cahors

Le 16 Octobre 2009 (9h30) à Rodez

Le 19 Novembre 2009 (9h30) à Albi

Le 5 Novembre 2009 (14h) à St Gaudens

Le 3 Décembre 2009 (14h) à Tarbes

Le 9 Décembre 2009 (9h30) à Foix

Des invitations seront adressées un mois avant chaque action, vous pourrez consulter ce plan d'action (dates, horaires et lieux) sur les sites des centres de formation.

